

Nicole JOBELOT
Didier VERMEERSCH

LA CÉRAMIQUE NOIRE À PÂTE ROUGEÂTRE (NPR) : UNE PREMIÈRE APPROCHE (*)

I. INTRODUCTION

Cette étude est née d'un hasard. En examinant le matériel d'un site du Vexin français (la villa des Terres Noires, à Guiry-Gadancourt, 95), nous avons remarqué la ressemblance paraissant exister entre une variété de céramique et une autre provenant d'un site parisien (fouilles actuelles du Parvis Notre Dame, Venceslas Kruta) que l'un de nous fréquentait, par ailleurs. Des examens en lames minces confirmèrent la similitude pressentie (Jobelot 1987, Vermeersch 1987). Il fut alors décidé de procéder à une étude de cette céramique particulière que des premières recherches faisaient apparaître comme bien représentée à Paris et en Ile-de-France, *grosso modo*, au I^{er} s. de n.è.

II. DESCRIPTION DE LA CERAMIQUE NOIRE A PATE ROUGEATRE

La céramique noire à pâte rougeâtre (NPR en abrégé) est tournée, bien cuite et difficilement rayable au fer. A l'oeil nu, sa caractéristique est la couleur rougeâtre de la pâte, contrastant avec le noir des surfaces. Cependant, ce rouge, le plus souvent de nuance framboise, brique ou brun-rouge, peut parfois tirer sur le brun jaunâtre.

Les surfaces extérieures sont noires. Dans de rares cas, elles tirent sur le brun-noir, le brun rosé ou le gris. Les surfaces internes sont d'un noir intense, même quand il s'agit de vases hauts et fermés. Toutefois, l'intérieur des bouteilles, récipients hauts et fermés par excellence, est généralement lie-de-vin dans sa partie inférieure. Les stries de tournage sont généralement bien visibles sur la face interne des vases.

La NPR se présente sous deux variétés, l'une fine et l'autre commune, comportant chacune des formes différentes. La NPR fine a reçu un traitement de surface : aspect lustré, brillant, sur tout ou partie de sa surface externe ; en outre, elle peut être décorée, principalement de guillochis. Ses faces internes ont un aspect mat et finement granuleux. Son dégraissant est assez

fin et homogène. Ses parois sont minces (2 à 3 mm en moyenne). La NPR commune est dépourvue de traitement de surface. De toucher assez rugueux, ses surfaces ont un aspect mat et granuleux. Le dégraissant est plus gros et moins homogène que dans la NPR fine ; il comporte souvent des gros grains de quartz. Les parois sont plus épaisses que celles de la fine.

Sont classés, en fine, non seulement les vases de NPR lustrés et décorés, mais aussi ceux qui sont uniquement lustrés ou décorés ; sont classés en commune les vases de NPR dépourvus de tout traitement de surface (une exception : les assiettes ou bols lissés sur leur face interne, car ce lissage a ici une fonction utilitaire).

III. TRAITEMENT DES SURFACES

Les décors répertoriés jusqu'à maintenant consistent en guillochis, en contraste brillant/mat et en traits au brunissoir.

Décor 1 : les guillochis constituent la majorité des décors vers le deuxième tiers du I^{er} s. de n.è., semble-t-il. Ils sont appliqués en bandeaux, un ou deux, de largeur variable. Le reste de la surface externe est lissé/lustré.

Décor 2 : le décor, jouant sur le contraste brillant/mat, est de deux sortes :

a. superposition de petites bandes horizontales lissées se détachant sur un fond mat de même largeur, dessinant un mille-feuilles. Nous n'avons, pour le moment, aucune forme identifiée correspondant à ce décor ;

b. apposition d'un bandeau lissé sur un fond mat (vase n° 11 et un autre cas non-représenté).

Il est possible que le décor 2a soit antérieur au décor 1 et d'époque Auguste-Tibère. Les deux décors ne semblent pas coexister.

Décor 3 : les traits au brunissoir sont rares. Le vase n° 21 porte, sur le haut de sa panse, un bandeau de traits disposés obliquement. Un tesson de haut de panse est décoré d'un bandeau de traits qui s'entrecroisent, limité par deux petites gorges.

IV. TYPOLOGIE

1. Méthode suivie.

Nous avons gardé à cette typologie un caractère ouvert, susceptible de lui permettre d'accueillir de nouveaux types. La céramique fine a reçu la numérotation 10 à 99, la commune celle de 100 à 199. Au sein de ces séries, nous avons disposé les types en allant des formes basses/ouvertes aux formes hautes/fermées et en leur attribuant une numérotation discontinue.

Le schéma est le suivant :

Céramique fine :

10. (formes basses éventuelles)

20. bols

30. vases

70. bouteilles

90. divers

Céramique commune :

100. assiettes

120. bols, jattes

150. vases

170. cruches, bouteilles

190. divers (couverts, etc...)

Certains récipients ont été réalisés, non seulement en NPR, mais aussi dans d'autres fabrications, aboutissant ainsi à des produits semblables. Ce fait sera signalé chaque fois qu'il aura été remarqué.

2. Description des formes (Fig. 1 à 6).

Les numéros des dessins correspondent aux numéros des types.

a. NPR Fine :

Bols (Fig. 1) :

Type 20 : bol à collerette dont les faces sont lustrées (l'épaisseur de la paroi est restituée car celle-ci a éclaté suite à une oxydation de la pâte). Diam. 15 cm.

Vases (Fig. 1 et 2) :

Type 30 : vase dont la lèvre, longue et éversée, se greffe directement sur la panse par un épaulement bien marqué. La panse est arrondie et décorée de deux bandes de guillochis. La base manque. Diam. 10,6 ; 13 cm.

Type 31 : petit vase trapu caractérisé par un fort renflement de la paroi intérieure du bord, avant que sa petite lèvre arrondie ne s'éverse (devant la difficulté qu'il y a à décrire ce bord très particulier et qui rappelle le profil d'un serpent dont le capuchon est gonflé, nous l'avons appelé "bord cobra"). La panse est globuleuse et décorée de deux bandes de guillochis délimitées par des petites gorges. Le fond est légèrement concave. Diam. 7,8 et 10,2 cm.

Type 32 : vase à lèvre en corniche dont la panse arrondie est décorée de deux bandes de guillochis. Le pied est mouluré et le fond légèrement concave. Il existe des variantes. C'est ainsi que sur la panse du vase n° 11 (diam. 8,8 cm), la bande de guillochis est remplacée par une bande non traitée se détachant en mat sur le fond lustré. Diam. du n° 8 : 14 cm. Haut. 22,9 cm.

Type 33 : vase dont la lèvre arrondie et légèrement éversée est formée d'un simple épaissement de la paroi. Son long col tronconique est relié à la panse par un ressaut marqué d'une moulure. La panse est globuleuse. La base manque. Ce vase est dépourvu de guillochis et son lustrage a été appliqué d'une façon peu soignée par larges bandes horizontales. Diam. 6,8 cm.

Ce type est à confirmer.

Type 34 : vase à lèvre arrondie et éversée. Le col large et tronconique est relié à la panse par un petit ressaut mouluré. La panse, globuleuse et tassée, est décorée en sa partie supérieure d'une bande de guillochis délimitée par deux gorges. Diam. 9,5 et 13,5 cm.

Type 35 : vase à lèvre petite et arrondie, tournée vers l'extérieur. Le col est court et presque vertical, la panse assez globuleuse. Le fond est, soit plat, soit légèrement concave. Généralement noires, les surfaces extérieures peuvent tirer sur le brun-noir ou le brun rosé.

Diam. 5,5 à 10,5 cm, les diamètres les plus fréquents se situant entre 7 et 8 cm.

Type 36 : vase à petite lèvre arrondie formant rebord. Le col est haut et presque vertical. La panse globuleuse est décorée d'une bande de traits obliques appliqués au brunissoir et se détachant en lustré sur fond mat. Le haut de panse et le col portent des bandes horizontales lustrées ; la partie inférieure du vase est mate. Le fond manque. Diam. 7,8 cm.

Type 37 : vase à lèvre simple et éversée. Le col est court, marqué d'une moulure sur le n° 22. Diam. 8 et 11,2 cm.

Type 38 : petit vase à lèvre éversée et légèrement moulurée, se greffant directement sur la panse arrondie. La paroi est assez épaisse : 4 mm. Diam. 6 cm.

Type 39 : vase à lèvre simple et anguleuse, dont le petit col s'évase vers le haut. Diam. 11,6 cm.

Type 40 : vase à bord simple, éversé, à double biseau, qui s'articule directement sur la panse oblique. Une petite gorge souligne le haut de la panse. Diam. 8 cm.

Type 41 : vase à petit bord éversé. Le col est épais et légèrement mouluré. Diam. 9,5 cm.

Type 60 : grand vase balustre à ouverture étroite dont la petite lèvre éversée se greffe directement sur la panse arrondie. Le pied s'articule sur la panse par un rétrécissement fortement concave ; il est évidé intérieurement ; deux petites gorges en marquent l'extérieur. Sa base est légèrement concave. Diam. 4,2 cm. Haut. 38,8 cm.

Type 61 : base d'un vase balustre dont la panse s'articule sur le pied par un fort rétrécissement. La base, légèrement concave, comporte une gorge concentrique. La face externe est lissée.

Bouteilles (Fig. 2 et 3) :

Type 70 : bouteille à large embouchure. Le col, concave, est relié à la panse par une moulure. La panse, globuleuse et légèrement tassée, est décorée sur sa partie supérieure d'une bande de guillochis délimitée par deux gorges. Le vase est lustré sur son haut de panse et les 2/3 du col ; la panse porte des traces de lustrage.

Type 71 : bouteille à large embouchure matérialisée uniquement par son goulot et l'arce de la panse. La lèvre est renflée et pendante. Le col, large et concave, est relié à la panse par une nette inflexion. Diam. 8,7 cm.

Type 80 : bouteille fuselée à lèvre renflée et éversée, déterminant une embouchure évasée. Le col est étroit, allongé, marqué d'une ou deux moulures ou gorges. La panse est allongée. Le fond est muni d'un anneau porteur, au moins sur un exemplaire. Diam. 4,9 et 5,2 cm.

Type 81 : bouteilles représentées uniquement par la partie supérieure de leur goulot et dont on peut penser qu'elles sont globalement proches du type précédent. Leur lèvre est, soit verticale, soit légèrement rentrante, formant coupe. Le col est marqué aux 2/3 par une ou deux moulures légères. Diam. 5,5 ; 7,2 et 10,5 cm.

Type 82 : bouteille dont nous ne possédons que le goulot. La lèvre est hémisphérique, verticale. Le col est souligné à ses 2/3 par deux légères moulures. La liaison col-panse paraît indiquer une panse moins fuselée que celle du type 80. Diam. 6,7 cm.

b. NPR Commune :

Assiettes (Fig. 3) :

Les assiettes sont nombreuses, de dimensions moyennes et majoritairement munies de bords plus ou moins moulurés. Elles sont appliquées toutes lissées intérieurement et sur le sommet de leur bord.

Type 100 : le bord de ces assiettes est mouluré et éversé ; plus ou moins arrondi ou anguleux, il peut aboutir à la forme crochet. La paroi est oblique et très légèrement convexe. La liaison paroi/fond est le plus souvent arrondie. Le fond est généralement concave et peut comporter une ou deux gorges concentriques. Ce type est le plus largement représenté. Diam. de 13,8 à 25,5 cm.

Type 101 : ces assiettes ont un bord en gouttière, c'est-à-dire qu'il comporte une gorge en sa partie supérieure. Diam. 18,5 et 21,1 cm.

Type 102 : cette assiette, bien qu'unique, fait l'objet d'un type particulier. Son bord mouluré se greffe sur une paroi presque verticale, assez courte et très légèrement carénée. La liaison paroi/fond est arrondie. Le fond, qui s'amincit en sa partie médiane (partiellement manquante), est fortement concave. Diam. 14,1 cm. Haut. 3 cm.

Type 103 : assiette à bord simple, non mouluré. La paroi est oblique et rectiligne. La liaison paroi/fond est anguleuse. Diam. 24,3 cm. Haut. 4,3 cm.

Type 104 : cette assiette a également un bord simple mais celui-ci est légèrement rentrant. Le fond est concave. Diam. 21,5 cm. Haut. 4,3 cm.

Bols, jattes (Fig. 4) :

Nous emploierons le terme "bol" pour des récipients à bord plus ou moins droit ou rentrant et le terme "jatte" pour des récipients comportant une lèvre éversée.

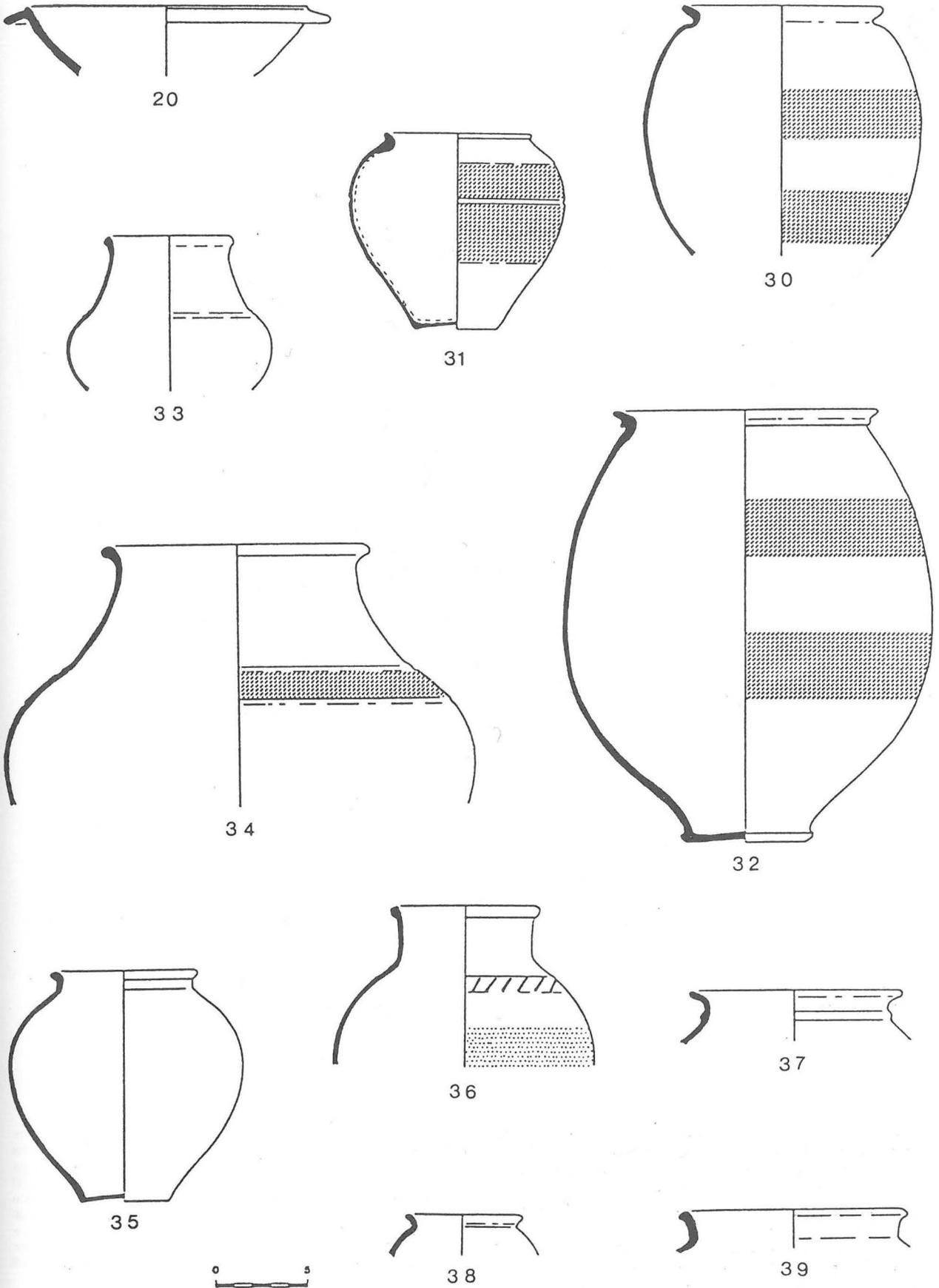


Figure 1 - NPR fine : types 20 à 39.

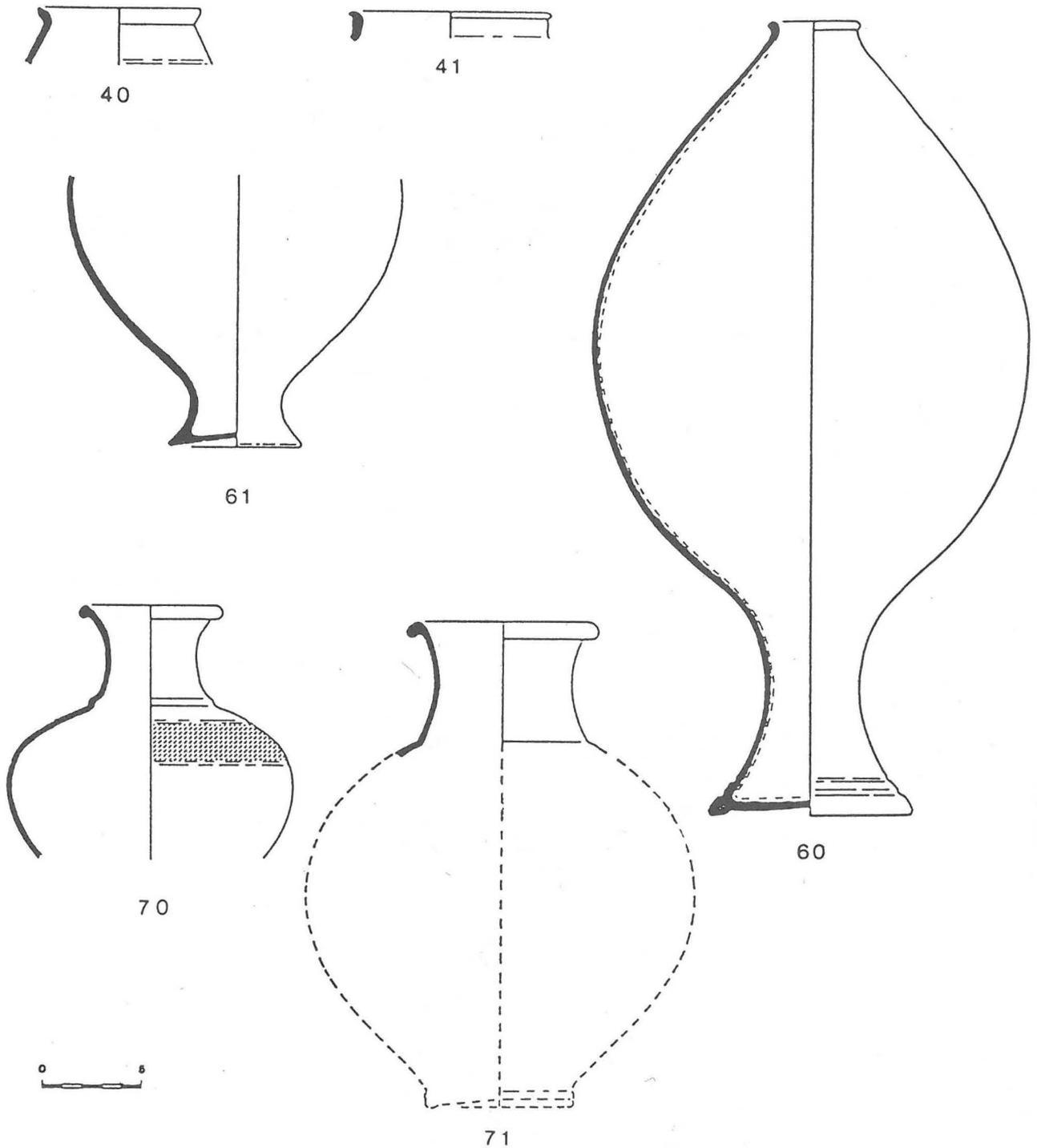


Figure 2 - NPR fine : types 40 à 71.

Type 120 : bol à bord arrondi et rentrant (la moitié inférieure manque). L'intérieur et la partie supérieure du bord sont lustrés. Diam. 20,6 cm.

Type 121 : bol à bord rentrant. De section globalement triangulaire, comporte une petite gorge à son sommet. Diam. 12,5 cm.

Type 122 : bol à bord légèrement mouluré et à panse oblique, assez épaisse (7 mm). Diam. 22,5 cm.

Type 123 : la présence d'un bol tripode est matérialisée par un petit pied de forme conique, marqué à l'extérieur d'un enfoncement du doigt (non dessiné). Est également présent un appendice rapporté qui avait d'abord été interprété comme un manche de poëlon mais, compte tenu de ses dimensions réduites, serait plutôt un pied de bol tripode. Long. sup. 4,1 cm. Long. inf. 5,7 cm. Diam. de l'extrémité : 3,2 cm.

Type 130 : jatte à épaulement, fabriquée à de nombreux exemplaires. La lèvre de ce récipient est éversée et affecte des formes diverses : plus ou moins arrondie ou anguleuse, voire repliée en crochet. Le col est assez court et concave. La liaison col/panse est marquée par un fort épaulement souligné de deux moulures (type 130A), cas le plus fréquent, ou d'une seule (type 130B), voire d'un épaulement (type 130C). La panse est oblique, le fond apparemment plat. La jatte a été lissée sur la moitié inférieure de sa panse. Diam. de 12 à 32,5 cm, la moyenne paraissant se situer aux alentours de 20 cm.

Type 131 : jatte dont la lèvre s'éverse presque à angle droit, formant marli, et se termine par deux moulures. Le haut de panse est légère-

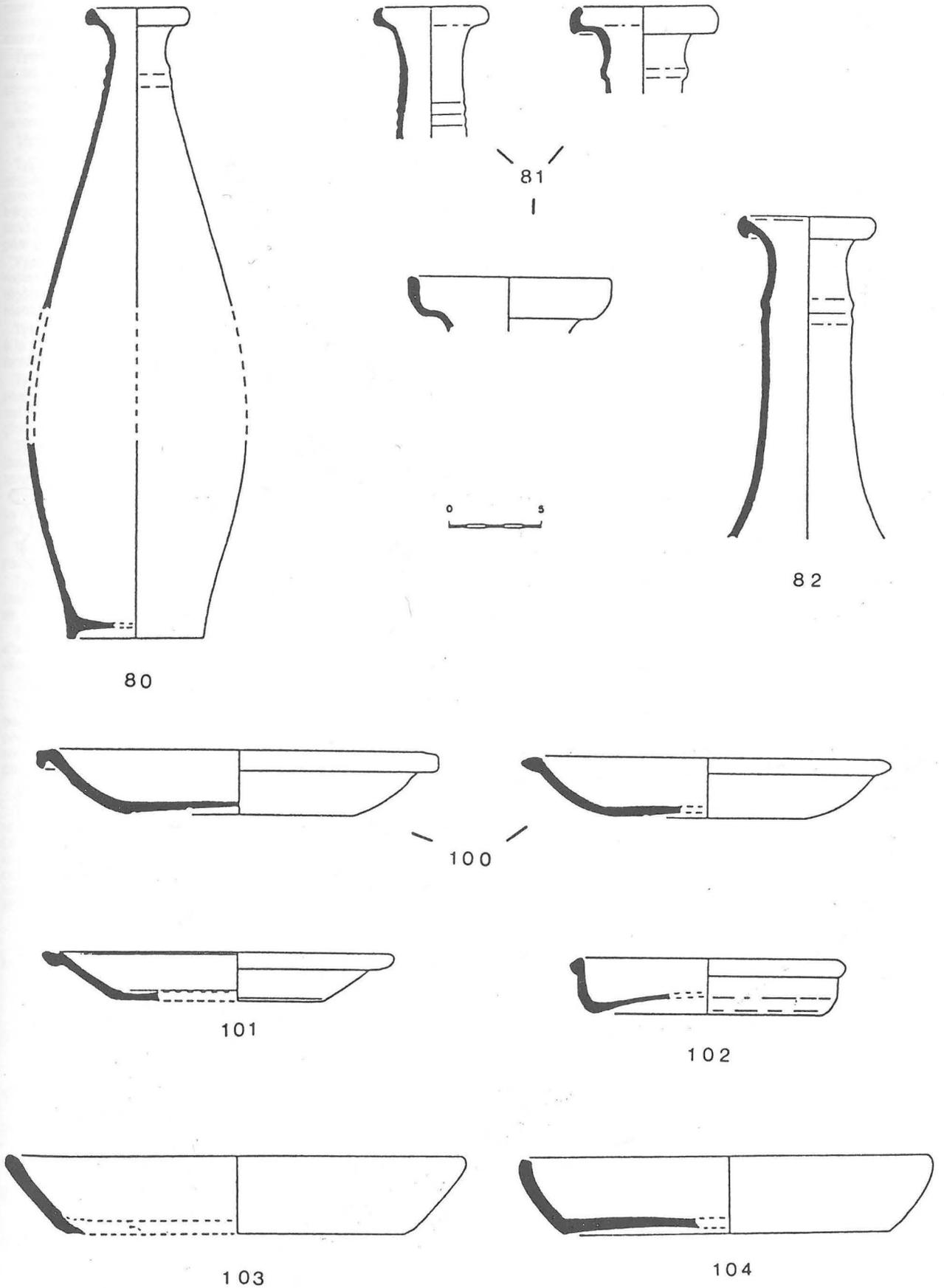


Figure 3 - NPR fine : types 80 à 82 ; NPR communes : types 100 à 104.

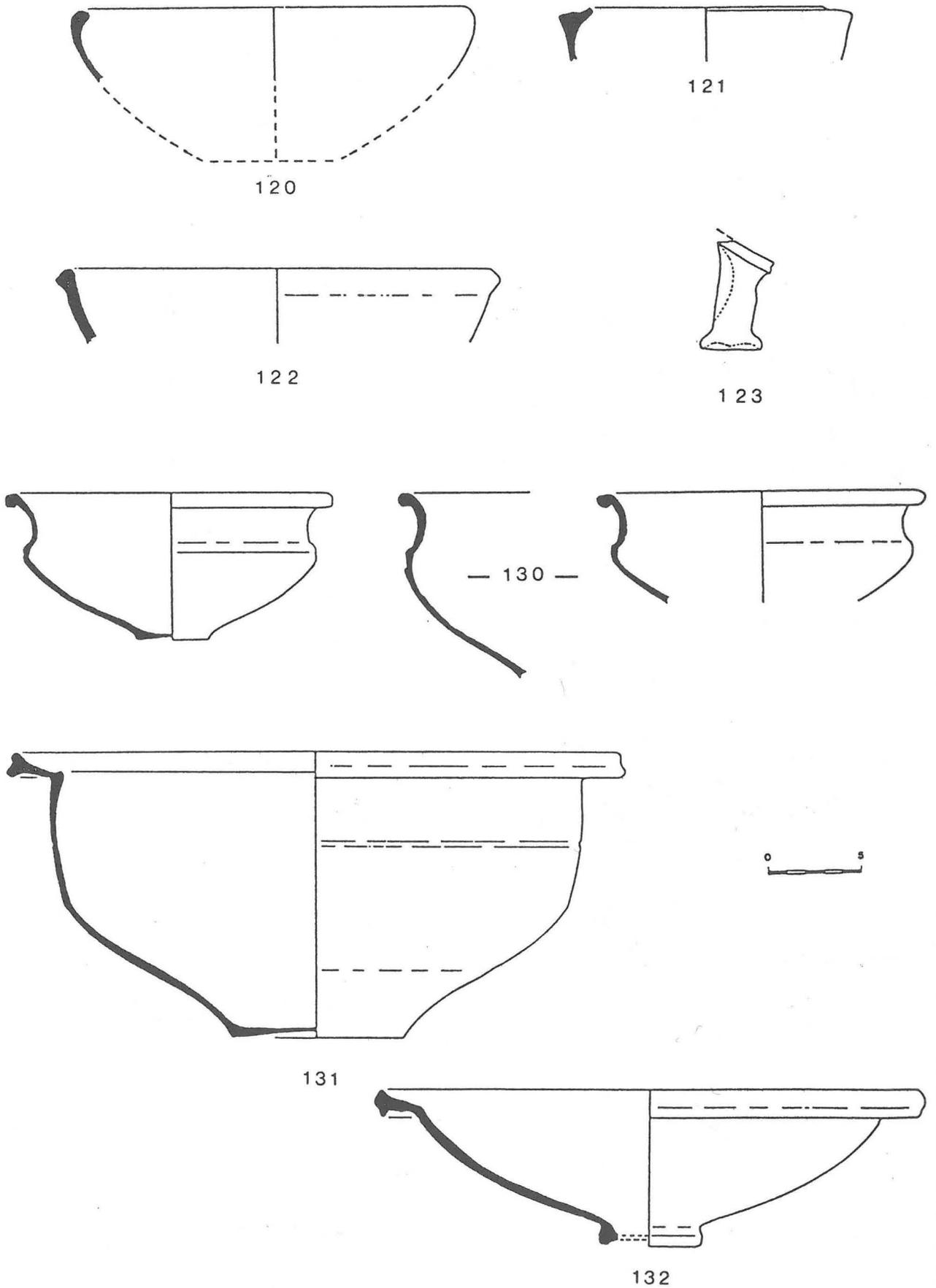


Figure 4 - NPR commune : types 120 à 132.

ment convexe et comporte une petite gorge en son milieu. Après une inflexion douce, le bas de panse devient concave. Le fond est légèrement convexe. Diam. 32,4 cm. Haut. 15,7 cm.

Type 132 : jatte dont la lèvre se projette vers l'extérieur, formant marli, et se termine par trois moulurations. La panse, très légèrement convexe, rejoint obliquement le pied mouluré.

Elle porte un lissage mat sur le tiers inférieur. Le fond est surcreusé extérieurement. Diam. 29,2 cm. Haut. 8,7 cm.

Vases (Fig. 5 et 6) :

Type 150 : vases à lèvre en petit bourrelet éversé et plus ou moins anguleux. Le col est légèrement tronconique ou concave et sa liaison avec la panse est marquée par deux moulures (type 150A), cas le plus fréquent, ou par une seule (type 150B). La panse est globuleuse, le fond presque plat. La couleur de ces vases est souvent grisâtre et leur pâte gris-jaunâtre. Diam. 12,6 et 8,8 cm.

Type 151 : vases à lèvre en gouttière de formes diverses, plus ou moins arrondies ou anguleuses. Leur panse est globuleuse et leur fond légèrement concave, du moins pour le seul exemplaire archéologiquement à peu près complet. Diam. de 10,6 à 13,3 cm.

Type 152 : vase à lèvre simple et éversée. Le col concave est relié à la panse par un ressaut bien marqué. La panse est globuleuse, le fond très légèrement concave. Diam. 13 cm. Haut. 17,7 cm.

Type 153 : vase à lèvre portant, à son extrémité, un sillon médian plus ou moins accentué, rappelant la lèvre en corniche. Le col concave est relié à la panse par un ressaut. La panse est apparemment globuleuse. La base manque. Diam. 12,5 et 15 cm.

Type 154 : la lèvre de ces vases rappelle celle des "urnes type Besançon" (Ferdrière 1972) et se greffe directement sur une panse arrondie. Diam. de 8,7 à 12 cm.

Type 155 : vase à lèvre éversée dont le col est fortement concave. Le haut de panse est arrondi. La partie inférieure manque. Diam. 14,5 cm.

Type 156 : la lèvre de ce vase est en bourrelet arrondi et tourné vers l'extérieur. Le col est concave. Le reste du vase manque. Diam. 14 cm.

Type 157 : vase à bord simple, éversé. La liaison col/panse est marquée par une légère mouluration. Le haut de panse paraît s'épaissir. La partie inférieure manque. Diam. 6 cm.

Type 158 : matérialisé uniquement par son bord, ce vase est doté d'une large embouchure dont l'épaisse lèvre en gouttière est liée directement à la panse, apparemment globuleuse. Diam. 15,5 cm.

Cruches (Fig. 6) :

Type 170 : la présence de quatre cruches est attestée par des fragments très mutilés de goulots dont l'un porte, en négatif, l'empreinte de l'attache supérieure d'une anse. Trois sont à bec apparemment pincé. Par ailleurs, il existe une anse en ruban avec deux sillons peu marqués.

Bouteille (Fig. 6) :

Type 180 : cette bouteille, matérialisée uniquement par son goulot et son haut de panse, s'apparente par sa lèvre au type 81 de NPR fine. Le haut du col, vertical, porte deux légères moulures. Une autre moulure, plus accentuée, souligne la liaison col/panse. Le profil de cette bouteille suggère une allure moins fuselée que celle des bouteilles type 80. Diam. 6 cm. Il est à noter que ce goulot, classé dans la NPR commune car il n'a reçu aucun traitement de surface, est unique.

Couvercles (Fig. 6) :

Ces pièces ne sont matérialisées que par des petits fragments de bord.

Type 190 : l'extrémité de ces couvercles est moulurée.

Type 191 : le bord de ce couvercle est simple, de section angulaire.

Type 192 : le bord de ce couvercle rappelle celui des jattes à marli types 131 et 132. Diam. 14,8 cm.

Pieds et fonds :

D'une manière générale, les pieds et fonds sont de facture simple et soignée, plats ou plus ou moins concaves.

Cependant, en NPR fine, une bouteille type 80 repose sur un anneau porteur. En outre, un vase type 33 a un pied mouluré avec une gorge concentrique. En NPR commune, seul le type 132 paraît avoir un pied mouluré.

Sur plusieurs dizaines de fonds examinés, deux seulement portent des traces de décollage à la ficelle.

V. COMPTAGES ET POURCENTAGES

Les pourcentages déterminés sur le matériel de la fouille de la rue Gay-Lussac, à Paris, soulignent l'importance de la NPR qui constitue près du quart de la

céramique présente. Les quatre formes les plus fréquentes sont les types 35 pour la variété fine, 100-104, 130 et 150 pour la variété commune.

VI. OBSERVATION DE LAMES MINCES

La NPR apparaît, à l'oeil nu, comme une céramique fabriquée à partir d'un mélange de sable et d'argile siliceuse ; sa caractéristique est la couleur rougeâtre de sa pâte, contrastant avec le noir des surfaces. Cependant, des céramiques possèdent une pâte plus foncée (marron, brune, presque noire) ou plus claire (beige) dont les caractéristiques extérieures sont celles de la NPR : couleur et traitement de surface, forme générale. Devions-nous les intégrer dans l'ensemble de la NPR ? C'est le problème que nous avons essayé de résoudre par l'observation de lames minces.

Nous n'entrerons pas dans le détail et nous nous contenterons de remarques générales, dans ce premier temps, en essayant de définir la NPR et les limites d'extension du terme : pouvons-nous associer au groupe des céramiques de forme semblable et de pâte apparemment différente, ou bien des céramiques de pâte apparemment semblable et de forme différente ? Pour cela, nous les avons classées en groupes afin de comparer les résultats avec ce qui était observé macroscopiquement.

Nous avons défini trois groupes que nous avons déjà repérés dans une étude précédente (Vermeersch, 1987) :

Groupe I : Le fond de pâte est marron à brun, voire rouge foncé, en lumière naturelle. Le plus souvent, il est de couleur jaune, chatoyante en lumière polarisée, anisotrope à l'extinction droite, plus ou moins franche. Lorsqu'il est rouge foncé, il est plutôt opaque.

Le sable est bien calibré de 1 à 3/10 de mm, anguleux plus ou moins émoussé ; il comprend une grosse part de grains de quartz, le plus souvent altérés, avec des inclusions. Les détritiques lithiques sont courants : quartzite, silice, meulière, de même que les opaques rouges ou noirs. Les autres minéraux sont plutôt rares : feldspaths potassiques ou plagioclases, micas (biotite, muscovite), tourmaline... La présence de chamotte est attestée, mais jamais en grande quantité, ni de façon systématique. Souvent, ce dégraissant est associé à un sable très fin (5/100 de mm) rare et à des minéraux plus grossiers (jusqu'à 1 mm), surtout pour la céramique commune. Un sous-groupe se repère facilement par la présence d'un dégraissant un peu plus gros (3 à 5/10 de mm) et arrondi.

Groupe II : Le fond de pâte est le même. Ce groupe se distingue cependant par la granulométrie hétérogène des sables, variant de 5/100 de mm à 1 mm. Ils apparaissent comme englués dans la pâte, le plus souvent. La matière première ne semble pas avoir subi de traitement particulier si bien que l'on retrouve toutes les fractions du sable.

Groupe III : Le fond de pâte, marron clair, est cryptocristallin en lumière polarisée. Il se caractérise par la présence importante de minéraux phylliteux. Le sable, abondant, ressemble à celui du groupe I.

Ces trois groupes concernent non seulement la NPR et les céramiques proches, mais aussi -et ce n'est pas

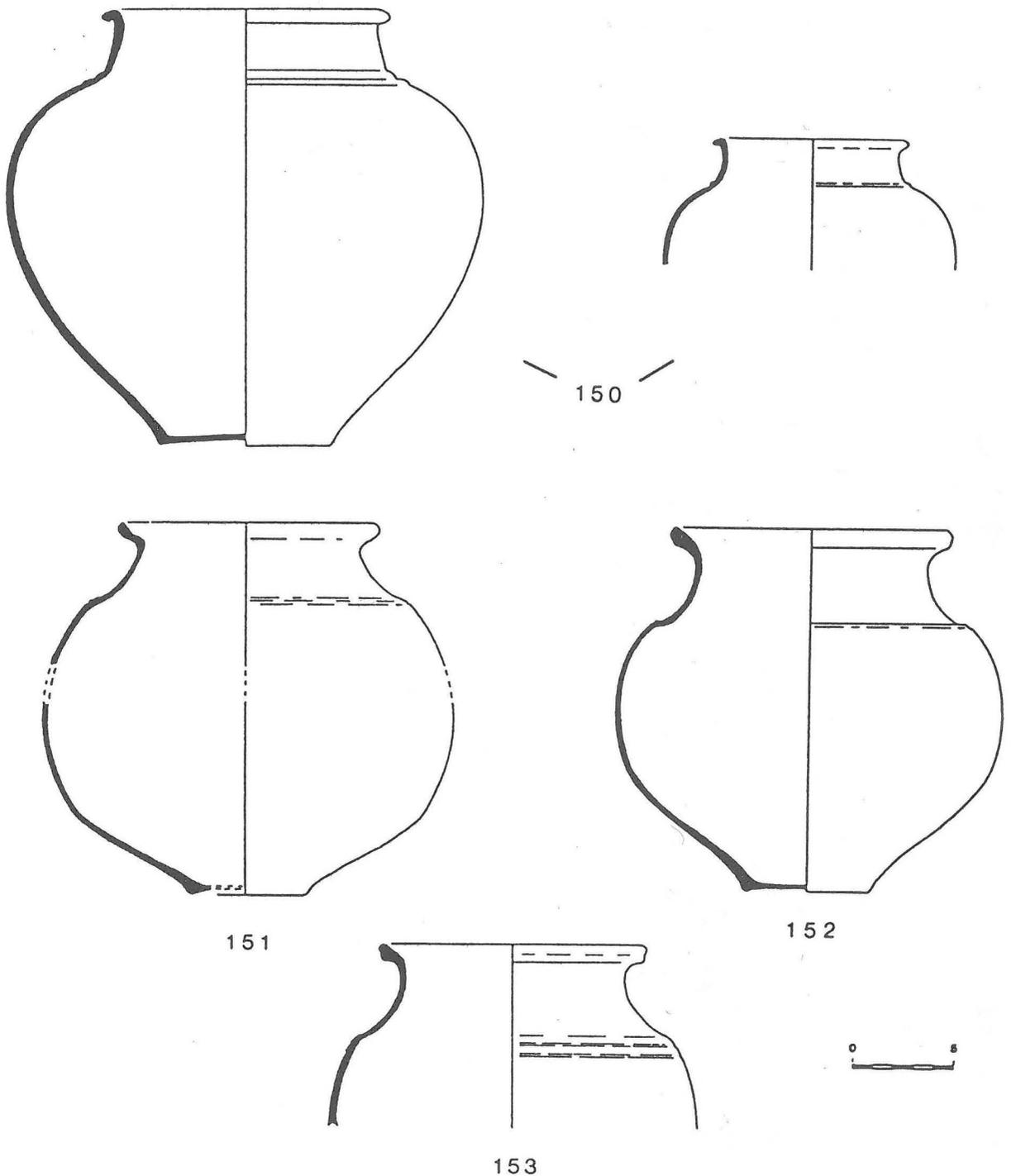


Figure 5 - NPR commune : types 150 à 153.

étonnant-, la plupart des céramiques grises et noires étudiées à titre de comparaison.

Pour la NPR au sens large, le groupe I est, de loin, le plus représenté. Le sable de Fontainebleau lui sert de dégraissant et les milieux d'extraction sont certainement les buttes-témoins de la région parisienne.

Les ateliers sont assurément nombreux et ont pu utiliser aussi bien les argiles sus-jacentes (argiles à meulière) ou les argiles sous-jacentes (argiles vertes) aux niveaux sableux que les limons des plateaux au

contact des buttes ou encore un mélange naturel des divers éléments. Cela peut expliquer les différences de couleur observées quand il ne s'agit pas d'une réduction trop forte, au moment de l'enfumage final.

Des différences sont observées, également, selon l'origine géographique du tesson observé : minéraux plus petits et moins altérés, présence plus ou moins importante de fragments de silex, de meulière, de quartzites.

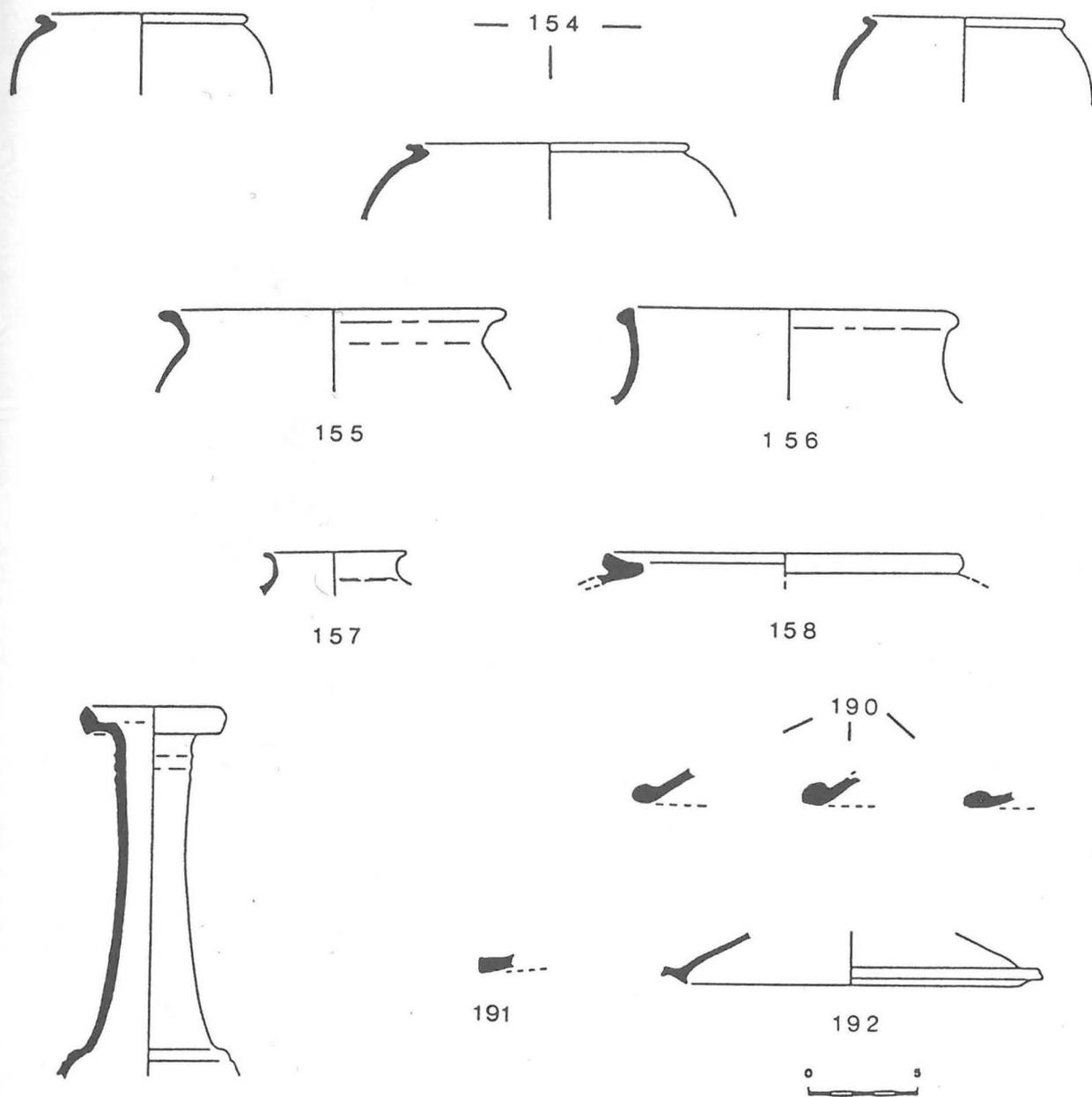


Figure 6 - NPR commune : types 154 à 192.

A la fin de cette étude, nous pouvons conclure, dans un premier temps, à l'homogénéité apparente de la fabrication NPR et des fabrications "associées" : même aspect de surface, mêmes formes, mêmes techniques de fabrication, mêmes origines géologiques de la matière première. Cependant, les différences observées permettent d'envisager une meilleure caractérisation des ateliers.

VII. ATELIERS DE PRODUCTION

Aucun atelier de NPR n'a été identifié, avec certitude, à ce jour. Il est possible que le four de la rue Albert-Moreau, à Melun (Chanez 1980), ait produit des bouteilles type 80 et des vases type 150.

VIII. AIRE DE REPARTITION

La carte de la Fig. 7 recense les lieux de découverte de la NPR. Elle est, bien entendu, incomplète et, pour le moment, n'indique que sa présence et non des pourcentages. Des blancs subsistent alors qu'il est évident que cette céramique a dû être diffusée entre deux points de découverte.

L'établissement d'une carte aussi complète que possible sera poursuivi en recherchant les limites de diffusion de la NPR. On pourra, ainsi, apprécier l'aire de diffusion d'une céramique régionale. Dans cette perspective, il serait souhaitable qu'à l'avenir, l'étude des matériels céramiques en Ile-de-France (au sens très large du terme) soit faite en recherchant systématiquement le pourcentage de NPR. Une telle recherche, sur

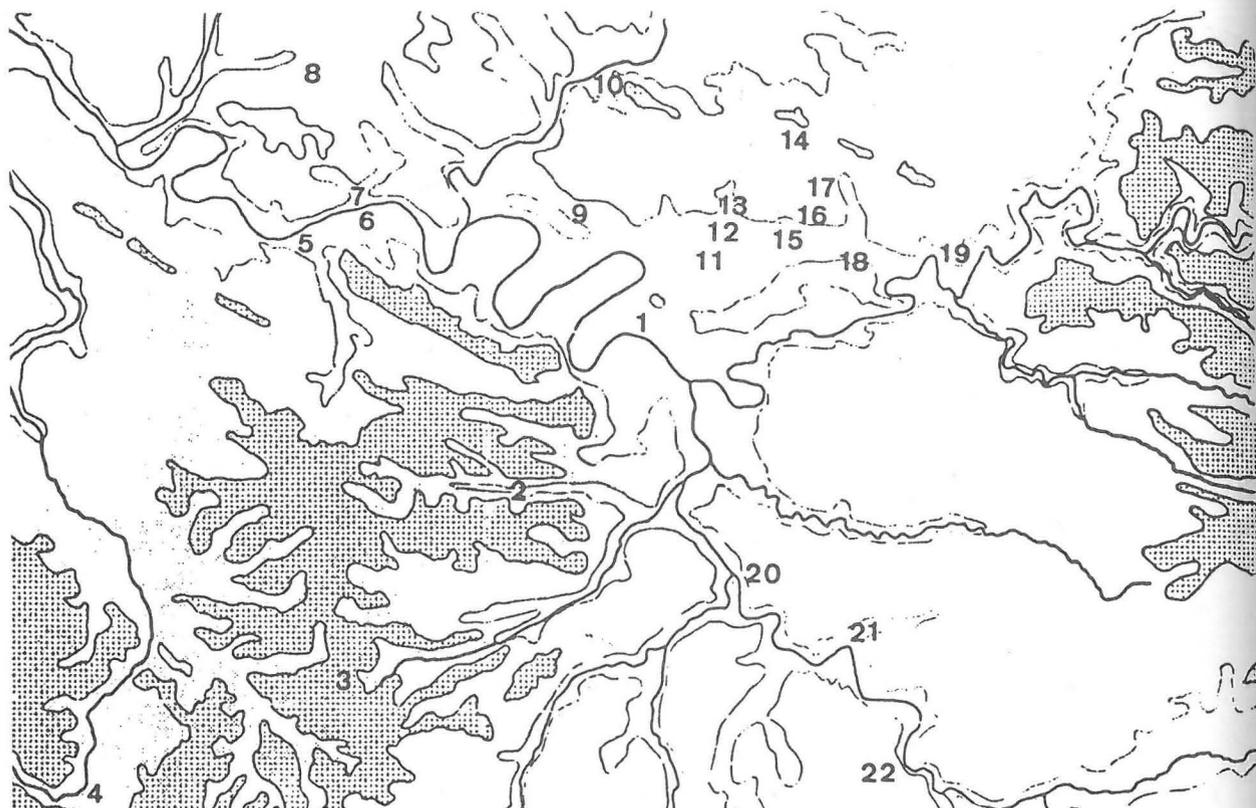


Figure 7 - Carte de répartition des sites ayant fourni de la NPR. 1 : Paris ; 2 : Gif-sur-Yvette ; 3 : Ablis ; 4 : Chartres ; 5 : Epône ; 6 : Les Mureaux ; 7 : Meulan ; 8 : Guiry-en-Vexin ; 9 : Taverny ; 10 : Beaumont-sur-Oise ; 11 : Dugny ; 12 : Gonesse ; 13 : Le Thillay ; 14 : Saint-Witz ; 15 : Tremblay-lès-Gonesse ; 16 : Mitry-Mory ; 17 : Thieux ; 18 : Claye-Souilly ; 19 : Trilbardou ; 20 : Saint-Germain-lès-Corbeil ; 21 : Melun ; 22 : Fontainebleau (Fond de carte Ph. Marquis).

des sites stratigraphiquement bien datés, permettrait de vérifier non seulement ses limites géographiques mais aussi (surtout ?) le rythme de son introduction sur le marché, de sa plus grande vogue et de sa disparition. On sait déjà que la NPR représente 23,1 % du total de la céramique du site parisien de la rue Gay-Lussac, toutes périodes confondues. On sait aussi que "la céramique à pâte rouge à surface noire lustrée est, à Chartres, la céramique la plus représentée à partir du milieu du I^{er} s." (Selles 1988, p. 116). Cette céramique n'est autre que la NPR.

IX. DATATION

Le problème de la datation de la NPR doit être abordé avec la plus grande prudence tant que des comparaisons n'auront pas été faites entre plusieurs sites bien datés. D'après les éléments dont nous disposons actuellement, provenant tous de publications diverses et repris dans le paragraphe "Description de formes" *supra*, la NPR est bien attestée vers le milieu du I^{er} s. de n.è. En revanche, ses dates de début et de fin de production (celle-ci ne coïncidant pas nécessairement avec la fin d'utilisation) n'ont pu encore être précisées. Selon certains indices, la production pourrait, peut-être,

commencer vers la période augustéenne. Son terme n'apparaît pas clairement : fin du I^{er} s. ? début du II^{ème} ? Un élément : il n'y a pas de NPR dans la nécropole de Buno-Bonnevaux, dans le sud de l'Essonne (fouille L. Girard), qui commence vers le milieu du II^{ème} s. Mais s'agit-il d'une limite chronologique ou géographique ?

X. CONCLUSION

Cette étude ne constitue qu'une première approche de la céramique NPR, elle est donc forcément incomplète. Nous avons insisté sur la typologie bien que cette dernière soit encore partielle. Nous avons, pour l'instant, laissé de côté l'aspect chronologique, ne conservant que la datation générale : l'ensemble du I^{er} s., avec un pic vers le milieu. Cependant nous avons pu voir, à cette occasion, que la NPR est intéressante à plus d'un titre. C'est la seule céramique, à notre connaissance, qui se présente sous un double aspect de fine et de commune. Il s'agit d'une fabrication régionale bien caractérisée, facilement identifiable, dont la carte de répartition donne une première idée de la diffusion. Une diffusion aussi large nous oblige à envisager plusieurs groupes d'ateliers de fabrication.



NOTE

(*) Cet exposé est l'abrégé d'une étude à paraître.

* *
*

BIBLIOGRAPHIE

Bayard 1980 : D. BAYARD, La commercialisation de la céramique commune à Amiens du milieu du II^{ème} à la fin du III^{ème} s. après J.C., dans *Cahiers archéologiques de Picardie*, 7, 1980.

Benredjeb 1985 : T. BENREDJEB, La céramique gallo-romaine à Amiens (Somme). I. Céramique gallo-belge, dans *Revue Archéologique de Picardie*, 1985, 3 et 4, 1980.

Charpy 1987 : J.-J. CHARPY et P. ROUALET (sous la dir.), Céramique peinte gauloise en Champagne du VI^{ème} au I^{er} siècle avant Jésus-Christ, Catal. d'exposition, 1987, Eprenay.

Chanez 1980 : J.-C. CHANEZ, J.-C. LE BLAY, G. NEMITZ, R. ADAM, Les potiers de Melun à l'époque gallo-romaine, dans *Archéologia*, 149, 1980.

Ferdière 1972 : A. et M. FERDIÈRE, Introduction à l'étude d'un type céramique : les urnes à bord mouluré gallo-romaines précoces, dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 23, 1972.

Giganon 1982 : D. GIGANON, Le plateau de Saclay : zone archéologique à conserver, dans *ESQUISSE* (Revue de l'Association culturelle du C.E.A.), 19, 1982.

Gose 1950 : E. GOSE, *Gefässtypen der römischen Keramik im Rheinland*, 1950.

Hofmann 1975 : B. HOFMANN, P.-H. MITARD, Le site gallo-romain des Mureaux (Yvelines) et la collection Bruno RENOULT, dans *Bulletin Archéologique du Vexin Français*, 10, 1974 (1975).

Holwerda 1941 : J.H. HOLWERDA, *De belgische waar in Nijmegen*, 1941.

Jobelot 1987 : N. JOBELOT, La céramique de la villa gallo-romaine des Terres-Noires de Guiry-Gadancourt (95), dans *Bulletin Archéologique du Vexin Français*, 20, 1984 (1987).

Montagu 1978 : J. MONTAGU, *Les secrets de la fabrication des céramiques antiques*, Saint-Vallier, 1978.

Petit 1987 : J.-P. PETIT, La céramique gallo-belge du vicus de Bliesbruck (Moselle), dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 38, 1987.

Selles 1988 : H. SELLES, La céramique, dans "*Chartres 1978-1988, 10 années d'archéologie, 20 siècles d'Histoire*", Catal. d'exposition, 1988.

Sénéchal 1975 : R. SENECHAL, Céramique commune d'Alésia. Les cruches, *Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines, Université de Dijon*, 5, 1975.

Tuffreau-Libre 1980 : M. TUFFREAU-LIBRE, La céramique gallo-romaine commune, dans V. KRUTA, C. BEMONT, M. TUFFREAU-LIBRE, Le quai gallo-romain de l'île de la Cité (fouilles du parvis Notre-Dame, 1980), dans *Cahiers de la Rotonde*, 6, 1980.

Vermeersch 1987 : D. VERMEERSCH, Observations au microscope polarisant de la céramique fine régionale de la fosse "E" de la villa gallo-romaine des Terres-Noires de Guiry-Gadancourt (95), dans *Bulletin Archéologique du Vexin Français*, 20, 1984, (1987).

Waton 1987 : M.-D. WATON, Céramiques gallo-belge et fumigée au Pontifroy à Metz, dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 38, 1987.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : M. TUFFREAU-LIBRE

Bernard HOFMANN : Vous avez tenté de rassembler de nombreux éléments, afin de démontrer l'existence d'une production très spéciale ; mais il y a un aspect sur lequel il conviendrait d'insister, c'est la technologie de production. C'est une céramique à paroi fine. Les potiers devaient donc, d'abord, faire preuve d'une grande habileté pour fabriquer ce genre de récipients. Ensuite, il y a la technique de cuisson qui est très pointue car je suis persuadé que les potiers sont partis d'une argile qui contenait, comme colorant, bien entendu, de l'hydroxyde de fer, de la limonite ; or, tout le monde sait que la limonite vire au rouge à partir de 160-200°C, à condition de mener la cuisson très doucement (jusqu'à 500), parce que, parallèlement, il y a déshydratation puis disparition de l'eau de cristallisation de la limonite. A ce moment, l'argile passe au rouge, c'est donc l'intérieur de votre pâte qui devient rouge, tout cela en milieu oxydant. En fin de cuisson, pour obtenir la teinte noire, le potier doit diminuer l'allure de son feu et passer en ambiance réductrice, mais pendant un temps réduit qui lui permet d'obtenir la surface très noire, sur les parois, sur une faible

épaisseur, laissant une âme rouge. Il y a donc un passage du milieu oxydant au milieu réducteur par réglage du feu. Je crois que c'étaient des potiers extrêmement habiles qui réalisaient ce genre de production.

Didier VERMEERSCH : La première remarque, c'est que je ne considère pas du tout la NPR comme de la céramique à paroi fine ; céramique fine, sans doute, mais céramique à paroi fine, je ne pense pas.

Bernard HOFMANN : Il n'y a qu'à regarder vos dessins ?

Didier VERMEERSCH : Oui, mais 2 ou 3 mm, ce n'est quand même pas de la paroi fine ; de plus, c'est une céramique sableuse et il ne me semble pas que ce soit le cas des parois fines.

Marie TUFFREAU-LIBRE : Didier Vermeersch a raison. Ce n'est pas une paroi fine. Il faut garder à ce terme la définition d'origine, à savoir des vases à boire à parois très minces. Je ne crois pas qu'il faille l'étendre à toutes les catégories fines, ce que l'on a tendance à faire, malheureusement.

Ceci dit, je pense (pour avoir eu l'occasion de travailler sur des ensembles provenant du site du parvis Notre Dame, à Paris) que la catégorie la plus fine des céramiques qui viennent d'être présentées peut être considérée comme une Terra Nigra régionale, fabriquée en Ile-de-France ; elle s'y rattache énormément, à la fois par les traitements de surface et par le répertoire dont elle emprunte un certain nombre de formes. Sur le site du parvis Notre Dame, elle coexiste, par exemple, avec des Terra Nigra à pâte claire ou à pâte micacée de différentes provenances, mais il semble qu'elle dure plus longtemps que les Terra Nigra traditionnelles du début du 1^{er} s.

Didier VERMEERSCH : Je voudrais revenir sur l'origine des argiles. Dans le groupe I, on a à faire, très certainement, à des mélanges d'argiles et, si la limonite peut y exister, il faut y voir aussi les argiles vertes qui sont directement sous-jacentes aux sables de Fontainebleau, qu'on retrouve aussi dans le Groupe II.

Alain FERDIERE : Je pourrais vous indiquer quelques points supplémentaires pour l'extrême nord de la région centre, en Eure-et-Loir et dans le nord du Loiret. On avait constaté que, pour l'essentiel, il s'agissait de pâtes de type sableux, comme vous les avez caractérisées, et on avait alors tendance à les attribuer à la région de Dourdan, puisqu'on a, pour le Moyen Age, des importations nombreuses de cette région, avec des pâtes tout à fait semblables.

Didier VERMEERSCH : C'est pour cela qu'il faut étudier les argiles des buttes-témoins, sur l'ensemble du pourtour de la région parisienne, pour trouver l'origine de ces ateliers.

Hervé SELLES : Sur Chartres même, ce type de productions est extrêmement abondant pendant tout le 1^{er} s. et il semble qu'il y ait une reprise (beaucoup moins importante, toutefois), avec ce type d'argile, avec ce type de pâte, au 11^{ème} s. Ces types de production se retrouvent aussi bien en cuisson réductrice, pour donner les NPR, qu'en cuisson oxydante, pour donner des pâtes rouges qui peuvent subir différents traitements de surface (engobes blancs, surfaces dorées au mica, engobes rougeâtres) imitant soit des cruches à engobe blanc, soit des Terra Nigra, soit des dorées, et que l'on attribue, très facilement, au 1^{er} s. Ce type de production est strictement identique, pour la période médiévale, et tout incite à penser, pour ce qui concerne Chartres, qu'il s'agit de productions locales, qui reprennent les mêmes bancs d'argile, ou au moins les mêmes faciès argileux de type lprézien, que l'on trouve un peu plus loin, dans la région de Dourdan, à une trentaine de km et, aussi, dans d'autres secteurs de la région parisienne.

Marie TUFFREAU-LIBRE : Faut-il multiplier les sigles pour désigner la céramique. On parle de D.S.P., de C.D.M., de B.O.B., de N.P.R., etc. ; cela devient un peu fastidieux dans les publications et, en ce qui me concerne, je ne trouve pas cela très intéressant.

Nicole JOBELOT : Vous avez certainement raison et, si je l'ai fait, c'est dans le but d'abrégé. Mais il est tout à fait exact que l'on va arriver à une démultiplication des sigles totalement démente. Seulement, il est difficile, au fur et à mesure que l'on arrive à isoler des productions, de leur donner leur dénomination entière.

Marie TUFFREAU-LIBRE : D'accord, mais ici, il s'agit d'une variété de Terra Nigra et, si on prend le terme de NPR, on crée une catégorie complètement nouvelle, avec toute l'exploitation, positive ou non, qu'on peut imaginer par la suite.

Nicole JOBELOT : Il me semble que le terme de Terra Nigra doit être gardé pour désigner une certaine catégorie de fabrication sur laquelle on s'accorde...

Hervé SELLES : Un mot, sur ces mêmes constatations. Pour le secteur de Chartres, les véritables Terra Nigra, de productions extra-locales, sont représentées, très fréquemment, uniquement par des formes ouvertes, essentiellement des assiettes. En revanche, les productions de NPR sont beaucoup plus orientées vers des formes fermées, des formes à liquides.

Marie TUFFREAU-LIBRE : En ce qui concerne la Terra Nigra, ce sera le débat de l'année prochaine ; n'anticipons pas !

* *
*